

Résumé de la table ronde : Le couple franco-allemand au service de l'Europe

M. Réguiillon introduit l'échange en précisant que les deux intervenants se sont accordés pour une présentation en deux temps : quelques rappels puis un échange avec l'assistance, dans le but de donner des éléments complémentaires pour une résolution finale du congrès.

I. Intervention de M. Gaymard

Il revient sur 3 points portant sur la période 1957-1963 :

1. La signature française du traité de Rome a été faite par un jeune secrétaire d'état, Maurice Faure, preuve des réticences des autorités du pays.
2. Le débat de ratification : il confirme le point précédent. La gauche « moderne » de l'époque vote contre la ratification (ex. crainte de l'abandon de 90% des droits de douane), de sorte qu'on s'interroge sur l'entrée en vigueur réelle du traité.
3. L'arrivée au pouvoir en 1958 de De Gaulle, qui s'était opposé à la création d'une communauté européenne de défense (CED) fait craindre un abandon définitif du traité de Rome. Or c'est l'inverse qui se produit: Il pense que le redressement de la France est lié à la construction européenne, alors que le patronat, les banques, les organisations agricoles et les syndicats s'y opposent. Il prend 2 initiatives :
 - Il charge discrètement (le ministre des finances A. Pinay est eurosceptique) Georges Pompidou d'animer un groupe d'experts, avec notamment Jacques Rueff, pour étudier l'ensemble des sujets.
 - Il invite le chancelier Konrad Adenauer en week-end à Colombey-les-Deux-Eglises.

On peut dire que ce sont ces deux initiatives qui sont à l'origine de la Communauté Economique Européenne, car les deux dirigeants vont aller plus loin que les traités CEEA et Euratom : ils s'engagent pour la compétence en matière d'accords commerciaux internationaux et pour une politique agricole commune.

Entre 1959 et 1963 se sont succédées des négociations qui aboutiront au traité de l'Elysée, que le Bundestag fera précéder d'un préambule rappelant la préférence pour les relations transatlantiques. Cette question a été continuellement d'actualité.

Il faut aujourd'hui une revivification des relations franco-allemandes et une relance de l'Europe. Cela suppose plusieurs conditions :

1. La France doit se « remuscler » pour que la relation se rééquilibre et adopter à cette fin un calendrier de réformes.
2. La France et l'Allemagne doivent s'entendre sur les axes futurs de la construction européenne et notamment sur 5 chantiers prioritaires qu'il précise.

II. Intervention de M. Réguiillon :

- Le Brexit pose la question de l'avenir de l'Europe.
- Le couple franco-allemand est déséquilibré depuis une dizaine d'années : il faut retrouver la situation précédente.
- Les jeunes ne comprennent pas qu'il faille construire l'Europe, ils estiment que c'est déjà fait ! Et les dirigeants sont un peu sur le même registre, ce qui entraîne un relâchement dans les liens entre pays de l'Union. Or il faut avoir une vision à l'échelle mondiale, ce qui nécessite de les renforcer.
- La position actuelle de l'Allemagne l'a isolée : il faut en profiter pour renouer le lien franco-allemand.

III. Questions de l'assemblée :

M. Blaes : Poursuivre la construction européenne avec un petit nombre de pays ?

Réponse des 2 intervenants : Oui, à partir des pays de la zone Euro, avec des transferts de compétences, mais en évitant toute renégociation des traités.

Mme Libéral : On ne communique pas assez de façon positive sur l'Europe, et les Britanniques n'ont jamais été vraiment européens.

Réponse de M. Gaymard : C'est la faute aux politiques mais aussi aux institutions européennes, ce qu'il illustre par des exemples. Quant au Brexit, il souhaite qu'il soit clair.

M. Brun : il regrette la méconnaissance du fonctionnement de l'Europe. Les électeurs européens n'ont pas conscience de leur citoyenneté, ce qui laisse un champ libre aux mensonges, comme ceux qui ont entraîné le Brexit. Il faut impérativement une pédagogie européenne.

Réponse de M. Réguillon : L'information existe, mais il y a une certaine fainéantise des citoyens à aller la chercher, et les médias ne se font pas l'écho des choses positives. Mais il y a des évolutions: ex. Le groupe de presse Le Progrès s'est engagé dans un partenariat avec la Maison de l'Europe pour une grande journée européenne à Lyon à l'automne 2017 regroupant entreprises, associations et établissements scolaires. Le but est d'attirer environs 3.000 personnes. Il faut impérativement obtenir en 2019 un résultat qui dépasse les 50% de votants.

Les jumelages doivent également prendre en charge cette sensibilisation. Leurs moyens devraient être augmentés au niveau européen pour qu'ils ne soient moins à la charge des communes.

M. Gaymard partage cette réponse et ajoute 2 remarques :

1. Il faudra lutter contre les démagogues qui ne reculent pas devant les mensonges.
2. Il faudrait changer le découpage électoral européen en France : définir des circonscriptions européennes de 1 à 1,5 millions d'habitants.

M. J. Molsberger informe qu'il a traduit le rapport de la commission J. Rueff en allemand.

M. G. Fritz : Après avoir remercié les intervenants, il attire l'attention sur 2 points :

- Nos associations sont bien placées pour contribuer à cette sensibilisation
- Les référendums sont une négation de la démocratie parlementaire, ils sont au service des populistes.

Mme C. Bourdenet remercie M. Gaymard d'avoir reconnu le rôle des jumelages et rappelle le souvenir de madame Elsie Kühn-Leitz, son oeuvre en faveur de la création de jumelages.

M. Lim : Il faut contrer le discours des démagogues en retournant la charge de la preuve contraire ! Par ex. affirmer que l'Europe sauve des emplois.

M. Réguillon salue ce discours offensif

Mme Castle, citoyenne anglaise, ancienne membre de jumelage franco-allemand : confirme que le Brexit a été obtenu par des mensonges, et qu'actuellement la Grande-Bretagne vit une période de grande incertitude, avec des jeunes et des entreprises qui veulent la quitter, notamment pour l'Allemagne.

Mme Gödde-Baumanns souhaite que l'on ne parle pas de l'Union européenne en employant des sigles.

M. Réguillon répond qu'elle a raison, et que ces sigles réveillent notamment en France un réflexe de rejet d'un nouveau pouvoir centralisé qui se superposerait à celui qui existe déjà.